

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire sur convocation du 19/07/2021
-- LUNDI 26 JUILLET – 19h HEURES --

Présents : M. MARCHI Jean-Claude, Maire

Mmes DA COSTA Evelyne, ESPADA Isabelle, JACQUET RICARD Caroline, MONCHAUX FOUHETY Caroline, et MM. MEUNIER Mickaël, BOSC Alain, DALMAS Jérémie, DUHAN Fabien, ELIEZ Jacques.

Absents excusés : Mmes ALBELDA VIALLES Sabine (procuration à M. ELIEZ), LACOTTE Sylvie et JULLIAN Camille, MM. JOLIDON Jean-Pierre (procuration à M. MARCHI) et ROUSSEL Emmanuel (procuration à M. DUHAN).

Secrétaire de séance : M. ELIEZ Jacques

Il fait part au conseil municipal de son souhait de modifier l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

- Protection containers collectifs,
- Maison France Services Itinérante,
- Dissolution de la régie Publications,

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents.

Approbation du PV du 01/06/2021 :

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 01/06/2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Mise en place d'un système de vidéosurveillance : travaux supplémentaires

M. le Maire rappelle la délibération en date du 14/01/2021 concernant le choix de la Société ABSYS pour la mise en place d'un système de vidéosurveillance sur l'ensemble de la commune pour un montant de 48 182.81 € TTC.

Cependant ce projet nécessite les travaux supplémentaires suivants :

- SARL CLAUDE BRIONES ELECTRICITE (câblage lignes village) : 6 465.60 € TTC
- SOGETRALEC (Mat caméra VINOTECH) : 1 491.52 € TTC
- SOGETRALEC (Mat caméra CITY STADE) : 3 982.29 € TTC
- ENEDIS (branchement 3KVA sans comptage) : 2 250.00 € TTC

Il y a lieu de se prononcer sur ces devis d'un montant total de 14 189.41 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Protection containers collectifs

M. ELIEZ présente le devis d'un montant de 4 622.40 € TTC de la Sobat pour la conception et la fabrication de modules en fer destinés à cacher et retenir les containers derrière la mairie et sur le parking Jourfier.

Les motifs des découpes laser incluraient les dessins des écoliers d'Autignac.

M. DALMAS propose de réaliser la conception afin de réduire les coûts.

Certains élus ne sont pas favorables à ce mobilier urbain car la partie avant reste ouverte pour permettre la collecte des déchets par le SICTOM et les poubelles restent à vue.

La décision est donc reportée dans l'attente d'un nouveau devis.

DM Budget Principal - Augmentation de crédits

- *Dépenses* :
- 2158 op 128 = + 20 000.00€
- *Recettes* :
- 13248 op 128 = + 20 000.00€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Chicane Avenue de l'Égalité : réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière

M. le Maire fait part au conseil du problème de sécurité soulevé par les riverains de l'Avenue de l'Égalité et de la pétition reçue en mairie à ce sujet. Cette voie en centre bourg par sa configuration droite et pentue favorise la vitesse des véhicules et représente un danger pour les piétons et automobilistes.

Le Cabinet Artélia propose la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une chicane permettant de casser la vitesse de façon significative. Cette étude a été chiffrée à 3 655.08 € TTC.

Certains élus soulèvent des idées plus économiques comme la mise en place d'une zone 30 ou d'un stop ou encore l'installation de coussins berlinois.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents refuse l'étude faisabilité et choisit la mise en place d'une signalisation restrictive dans un premier temps.

Conventionnement socle numérique dans les écoles élémentaires (SNEE)

M. le Maire informe le conseil que le plan de relance présenté par le Gouvernement vise à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la Covid-19, il comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative.

A ce titre la Commune d'Autignac a déposé une demande de subvention pour l'Ecole Abel Gau qui a obtenu une réponse favorable. Il a été accordé une subvention de 4 900.00 € sur 7 000.00 € d'acquisition de matériel (soit 70%) et 50.00 € sur 100.00 € de ressources numériques (ENT) soit 50%.

Il est désormais nécessaire de produire une convention qui servira de support au paiement de la subvention, cette procédure administrative dématérialisée consiste à compléter un formulaire permettant d'établir un projet de convention de financement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Syndicat Mixte Hérault Energies Transfert des compétences « de soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie – GEP (Gestion de l'Energie Partagée) »

M. le Maire rappelle que les récentes évolutions législatives renforcent le rôle des communes en matière de transition énergétique des territoires et d'adaptation aux effets du changement climatique.

Ainsi, la commune d'Autignac consciente de ces enjeux, mène des actions visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation sociale, économique et géographique du territoire en association avec les acteurs publics et privés. Dans ce cadre, un partenariat s'est renforcé avec le Syndicat mixte d'énergies du département de l'Hérault « Hérault Energies », acteur majeur dans les domaines de la maîtrise de l'énergie.

Ce syndicat, ouvert à la carte, exerce plusieurs compétences dont celles relatives à la maîtrise de la demande en énergie MDE –GEP proposée pour 5 ans.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Recrutement d'enseignant(s) dans le cadre des activités périscolaires

Mme DA COSTA propose de renouveler le contrat de la directrice de l'école pour assurer l'aide aux devoirs du soir 2 fois par semaine sur le temps périscolaire pour l'année 2021-2022.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Création d'un poste de vacataire service périscolaire

Mme DA COSTA propose de renouveler le contrat de l'agent technique périscolaire pour assurer le service de cantine 8 heures par semaine pour l'année 2021-2022.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Mise à disposition temporaire d'un agent auprès des classes maternelles

L'effectif des maternelles a beaucoup augmenté et l'école ne bénéficie que d'un seul poste d'ATSEM. Mme DA COSTA propose donc de renouveler la mise à disposition temporaire de l'agent municipal afin de faciliter le travail de l'enseignante des maternelles sur le temps scolaire.

L'inspectrice d'académie en sera avisée et devra donner son accord par le biais d'une convention pour encadrer les interventions de ce dernier.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Prêt du Boulodrome – Jeu de mail aux particuliers

M. le Maire informe le conseil que plusieurs demandes de prêt du boulodrome pour des événements familiaux privés ont été reçues en Mairie.

Il est rappelé que le boulodrome est dans l'espace public et ne peut être privatisé. De plus, la délimitation d'un périmètre fermé n'est pas possible et le site n'est pas totalement sécurisé.

Il demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer à ce sujet.

Le Conseil Municipal refuse le prêt du Boulodrome aux particuliers à l'unanimité des membres présents.

Modification des régies

Dissolution des régies « Photocopies » et « Publications » :

Avec la fermeture de la Trésorerie de Murviel les Béziers et au regard des faibles encaissements, il n'est pas judicieux de conserver ces 2 régies qui engendrent un lourd suivi comptable et administratif.

A compter du 31/07/2021, il est mis fin au service de photocopies et publications.

Augmentation de la régie « Places » :

Les commerçants ambulants auxquels sera attribuée une place bénéficieront simultanément d'une publication. Il est proposé de fixer le droit de place à 4€ à compter du 01/08/2021.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Maison France Services Itinérante

Lors de la dernière conférence des Maires de la CC des Avant-Monts, il a été évoqué la mise en place d'une Maison France Services itinérante sur le haut du territoire des Avant-Monts par l'association Stefi en complément de celle déjà existante sur Bédarieux.

Ce service serait gratuit pour la commune et la CCAM mais nécessite un raccordement électrique sur l'emplacement qui lui sera réservé.

L'association a déjà obtenu la labellisation "France Service" sur les structures de Bédarieux et Béziers le 01/09/2020.

Un bus France Services sillonnerait 24h par semaine quelques communes des Avant-Monts pour rencontrer les personnes qui auraient besoin d'être accompagnés dans leurs démarches administratives du quotidien en partenariat avec les services publics tels que : la CPAM, la MSA, la CARSAT, le POLE EMPLOI, la CAF, Le Ministère de l'Intérieur, Le ministère de la Justice, la DGFIP et LA POSTE.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Rétrocession trottoir Parcelle E151 – Avenue de la Liberté

M. le Maire fait part au conseil municipal de la demande de rétrocession du trottoir longeant la propriété cadastrée E151 et sise 24 Avenue de la Liberté.

En effet cet espace d'environ 7m2 a été utilisé par les propriétaires depuis plusieurs générations en qualité de terrasse de café ou pompe à essence.

Après consultation du cadastre ce trottoir est bien dans l'espace public et ne peut donc être rétrocédé. De plus il serait dommageable pour la commune de créer un précédent.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents refuse cette rétrocession.

Questions diverses :

- Les travaux pour la mise aux normes PMR de la Salle Marc Cassot sont terminés.
- Les travaux dans les chemins par l'Entreprise TPSO débutent ce jour.
- Les travaux derrière l'Ecole seront terminés fin Août en raison des congés des entreprises.
- Le bulletin municipal a reçu les félicitations des administrés.
- Le don du sang aura lieu le 10 Août à la Salle Marc Cassot.

La séance est levée à 21h00.

Fait à Autignac, le 29 juillet 2021

Le Maire

Jean-Claude MARCHI

